

## Le sentiment d'exposition aux risques environnementaux

Interrogés à six ans d'intervalle sur leur sentiment d'exposition aux risques environnementaux, les Français semblent moins inquiets en 2013 qu'ils ne l'étaient en 2007. S'ils expriment une forte préoccupation à l'égard des risques induits par la pollution atmosphérique, une grande majorité des personnes exposées à des risques industriels ou d'inondation ignorent ou minimisent ces problèmes. Seuls 10 % des Français exposés à ces risques déclarent par ailleurs connaître précisément les dispositifs de

prévention mis en œuvre près de chez eux. Même si une certaine défiance s'exprime à l'égard des politiques de prévention des risques, une large partie de la population attend des pouvoirs publics que ce soient eux qui œuvrent à la protection des biens et des personnes. De manière générale, les personnes qui ont déjà subi des dommages par le passé (notamment lors de tempêtes) apparaissent plus inquiètes face aux conséquences possibles d'une éventuelle catastrophe environnementale.

Pour mieux comprendre comment les Français perçoivent les risques environnementaux, une enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser) a été conduite en 2007 et en 2013. Prenant appui sur des bases de données communales (*méthodologie*), l'échantillonnage de ces enquêtes vise à confronter les situations objectives d'exposition et le ressenti subjectif des personnes interrogées. Dans les communes où une part significative de la population est considérée comme étant exposée à un

risque d'inondation, à des risques technologiques et/ou à des risques liés au changement climatique, un ensemble de questions spécifiques a ainsi été posé aux personnes dont l'exposition effective est présumée puisqu'un ou plusieurs risques sont identifiés près de chez eux. Les résultats présentés décrivent la situation métropolitaine. Une publication ultérieure permettra de mettre en perspective les spécificités des différents départements ultramarins en matière de perception des risques.

### Le sentiment d'exposition aux différents risques environnementaux

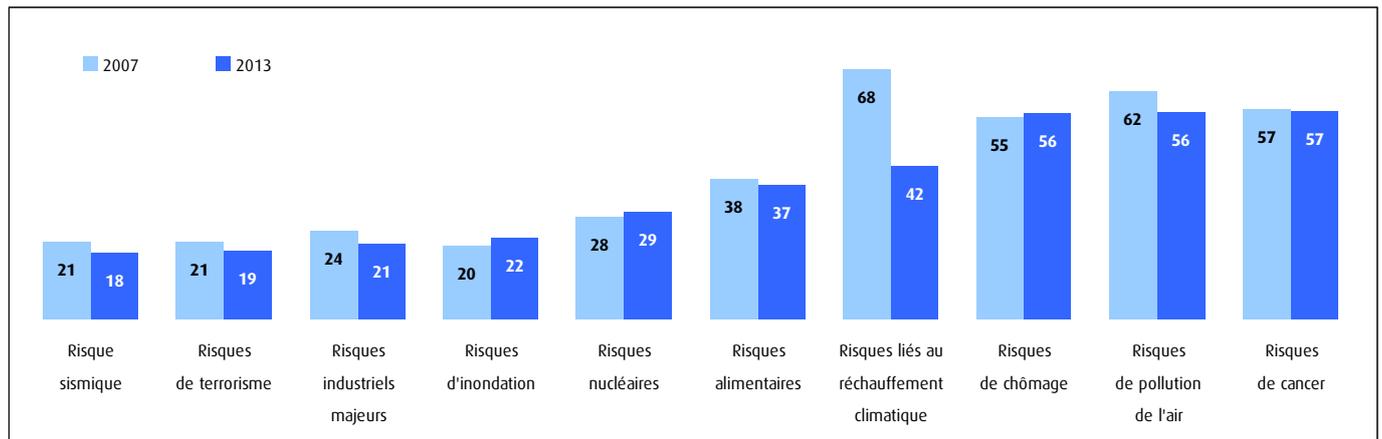
Entre 2007 et 2013, les Français se sentent globalement moins exposés aux risques, quelle que soit leur nature. Dans un contexte récent marqué par la crise économique et la catastrophe de Fukushima, des craintes s'expriment de manière légèrement plus marquée face au chômage et au nucléaire (*graphique 1.1*). Pour sa part, le sentiment d'exposition à un risque d'inondation est celui qui progresse le plus (+ 2 points) suite à des violentes crues dans les départements du Var (2010) et des Hautes-Pyrénées (2013). Inversement, alors que près de trois quarts des personnes interrogées en 2007 se sentaient exposés aux risques liés au changement climatique, ils

ne sont plus que 42 % à avoir ce sentiment six ans plus tard. La forte médiatisation de l'enjeu climatique en 2007 explique pour partie cet écart important. La question de la pollution de l'air accuse également un recul de 8 points. Plus d'un Français sur deux continue toutefois à se sentir concerné par ce risque environnemental. Sur le territoire métropolitain, aucun évènement marquant n'ayant récemment remis ces risques au cœur de l'actualité, les risques industriels majeurs (- 4 points) et sismiques (- 5 points) paraissent susciter un moindre sentiment d'exposition.



**Graphique 1.1 : évolution du sentiment d'exposition à différents risques entre 2007 et 2013**

En %



Note de lecture : 18 % des enquêtés en France métropolitaine ont déclaré en 2013 être exposés à des risques sismiques là où ils habitent. En 2007, ils étaient 21 % à donner la même réponse.

Intitulé de la question : nous allons évoquer différents types de risques. Pour chacun d'entre eux, vous me direz, si, là où vous habitez, vous pensez être exposé à (1) des risques industriels majeurs (installation chimique, pétrolière,...) liés à la présence d'installations dangereuses ; (2) des risques d'inondation ; (3) un risque sismique ; (4) des risques nucléaires ; (5) des risques de pollution de l'air ; (6) des risques de terrorisme ; (7) des risques alimentaires ; (8) des risques de cancer ; (9) des risques de chômage ; (10) des risques liés au réchauffement climatique. Réponses : (a) oui, je suis exposé / (b) non, je ne suis pas exposé.

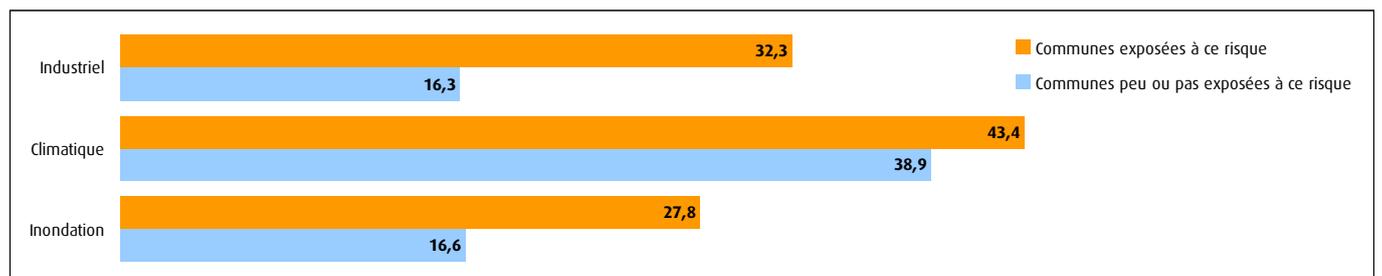
Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

En comparant le sentiment d'exposition déclaré avec l'exposition effective des personnes interrogées, il est possible de prendre la mesure de la conscience du risque des Français. De manière générale, il apparaît que les Français exposés à un risque en sont davantage conscients que ceux qui ne sont pas concernés par celui-ci (graphique 1.2). Un tel constat peut sembler relever de l'évidence

mais doit être relativisé : 16 % des enquêtés habitant dans des communes non exposées à des risques d'inondation ou d'incident industriel déclarent pourtant qu'ils pensent l'être. Par ailleurs, près de sept Français sur dix ne pensent pas être exposés à des risques (industriel : 67 % ; inondation : 72 %), alors que ceux-ci les concernent pourtant dans leur commune de résidence.

**Graphique 1.2 : sentiment d'exposition des personnes résidant dans des communes exposées**

En %



Note de lecture : 32,3 % des personnes résidant en France métropolitaine dans une commune exposée à des risques industriels déclarent avoir le sentiment d'être exposées à des risques industriels majeurs liés à la présence d'installations chimiques. 16,3 % des personnes résidant dans des communes peu ou pas exposées à des risques industriels déclarent pourtant avoir le sentiment d'être exposées à ce type de risque.

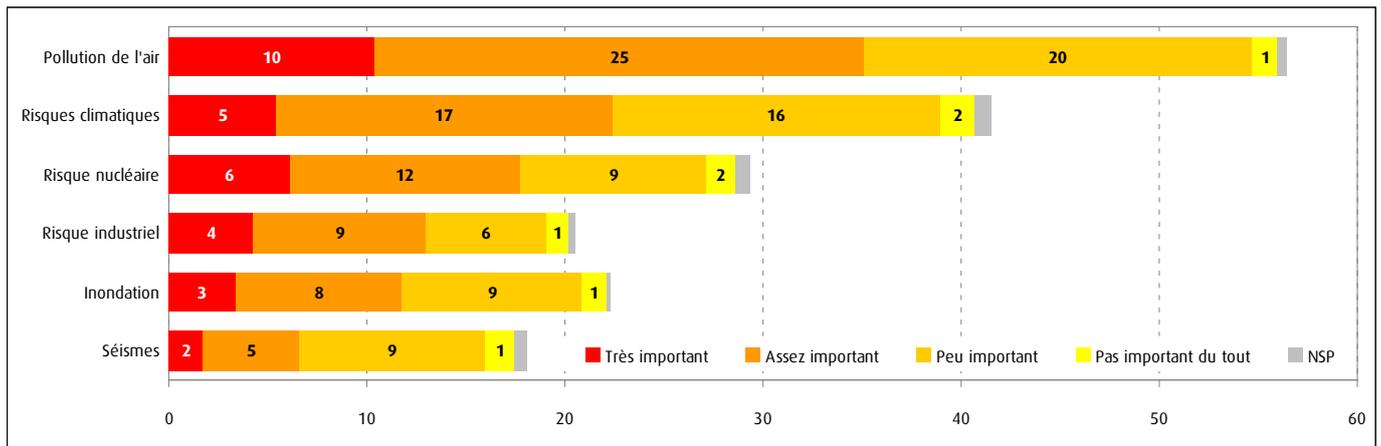
Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

La hiérarchisation des risques environnementaux auxquels les Français se sentent exposés diffère en partie dès lors que les enquêtés sont interrogés sur l'importance qu'ils accordent à ces risques. Ainsi, près de 20 % des personnes qui pensent être exposées à un risque industriel jugent ce risque très important, alors qu'ils ne sont que 13 % à qualifier ainsi leur ressenti à l'égard des risques climatiques (graphique 2.1). La question de la pollution atmosphérique suscite une préoccupation notable, puisque plus d'un tiers des Français se sentent exposés de manière importante à ce risque. Inversement, le sentiment d'exposition au risque sismique n'est jugé important que

par une personne sur quinze en métropole. De manière générale, l'exposition au risque d'inondation paraît minorée par la population. Des différences significatives s'observent cependant entre ceux qui y sont effectivement exposés et ceux qui ne le sont pas (graphique 2.2) : les premiers sont deux fois plus nombreux à juger leur exposition au risque importante. Il en va de même concernant le risque industriel. L'exposition à ce risque est jugée importante par 22,4 % des Français concernés. En matière de risques climatiques, un quart des personnes conscientes de leur exposition la jugent importante.

## Graphique 2.1 : hiérarchisation des risques selon l'importance du sentiment d'exposition

En %



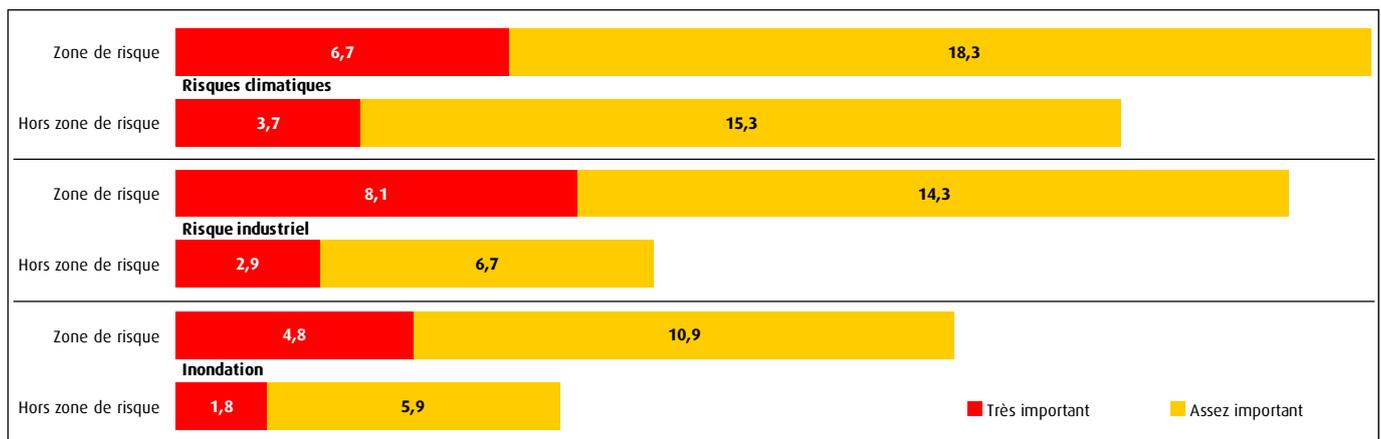
Note de lecture : à tort ou à raison, 2 % des Français résidant en métropole pensent qu'ils sont exposés à un risque sismique très important.

Intitulé de la question : vous m'avez dit être exposé à : (1) des risques industriels majeurs (installation chimique, pétrolière,...) liés à la présence d'installations dangereuses ; (2) des risques d'inondation ; (3) un risque sismique ; (4) des risques nucléaires ; (5) des risques de pollution de l'air ; (6) des risques liés au réchauffement climatique. Là où vous habitez, vous diriez que ce risque est : (a) très important ; (b) assez important ; (c) peu important ; (d) pas important du tout. NSP = Ne sait pas.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

## Graphique 2.2 : importance des risques selon le niveau d'exposition

En %



Note de lecture : en métropole, les Français ayant conscience de leur exposition à un risque d'inondation sont 4,8 % à considérer ce risque comme très important et 10,9 % comme important. Parmi les personnes non exposées à ce risque (mais qui ont pourtant le sentiment de l'être), ils sont respectivement 1,8 % et 5,9 % à évaluer de la sorte l'importance de ce risque.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

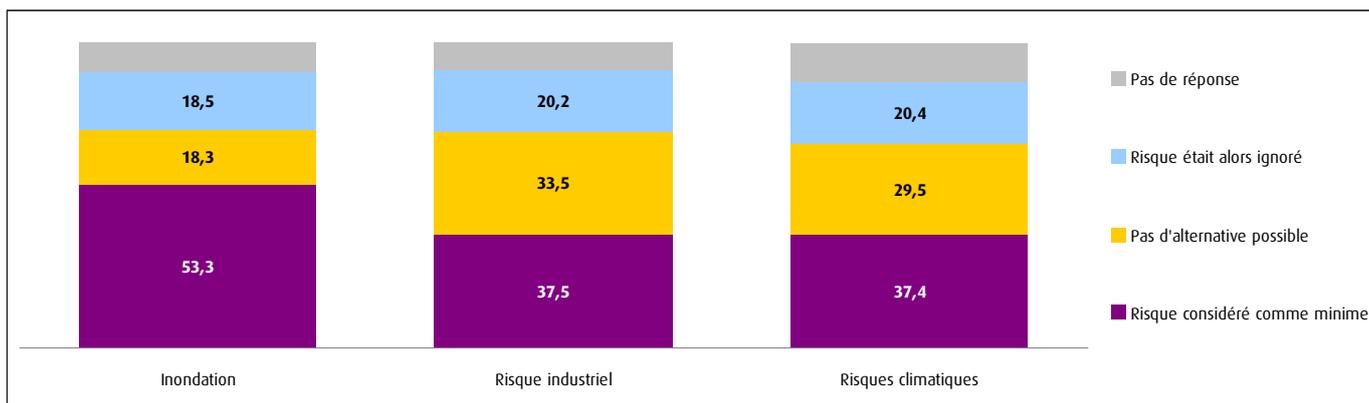
En interrogeant spécifiquement les personnes conscientes des risques auxquels elles sont exposées au sujet des raisons qui les ont conduites à s'installer dans une zone de risque environnemental, il apparaît que seule une personne sur cinq ignorait la présence d'un risque au moment de son installation (graphique 3). Un tel résultat laisse supposer qu'un réel savoir sur les risques environnementaux existe à l'échelle locale, notamment grâce aux dispositifs d'information mis à la disposition des acquéreurs de biens immobiliers depuis quelques années. Pour autant, la part des réponses faisant état d'une méconnaissance du risque au moment de l'installation n'est pas plus forte chez les propriétaires que chez les locataires. En revanche,

des différences notables s'observent entre ces deux catégories : les premiers minimisent plus souvent les risques d'inondation, tandis que les seconds insistent davantage sur le fait qu'ils n'ont pas vraiment pu choisir leur lieu de résidence.

Plus de la moitié des enquêtés connaissant le caractère inondable de leur commune de résidence expliquent qu'ils ont considéré lors de leur emménagement que le risque était minime. Cette réponse a été bien moins souvent donnée par les enquêtés concernés par les deux autres risques étudiés. Chez les personnes conscientes de l'existence de risques technologiques près de chez eux, on observe qu'un tiers d'entre eux déclare ne pas avoir eu le choix d'habiter ailleurs.

### Graphique 3 : influence de l'existence d'un risque au moment de choisir de s'installer dans son logement

En %



Note de lecture : 53 % des personnes ayant conscience du fait que leur commune de résidence est exposée à un risque d'inondation considéraient que ce risque était minime lorsqu'elles se sont installées dans leur logement actuel.

Cette question n'était posée qu'aux enquêtés (résidant en métropole) ayant déclaré se sentir exposés à un risque auquel ils étaient effectivement exposés, soit 342 individus pour le risque industriel, 568 pour les inondations et 998 pour les risques liés au changement climatique.

Intitulé de la question : le fait d'être exposé à [(1) des risques industriels majeurs (installation chimique, pétrolière, nucléaire...) liés à la présence d'installations dangereuses ; (2) des risques d'inondation ; (3) des risques liés au réchauffement climatique] a-t-il eu une influence sur votre choix lors de votre installation dans votre logement actuel ? (a) j'ignorais le risque à ce moment-là ; (b) je n'avais pas le choix ; (c) j'ai considéré que le risque était minime ; (d) autres.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

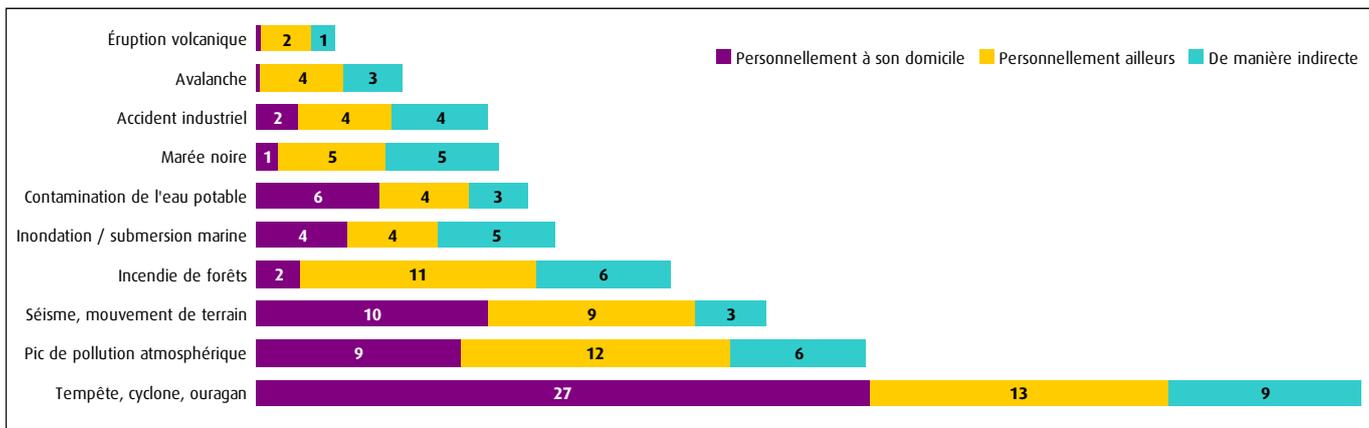
### Expérience du risque

Pour saisir la perception des risques au-delà du seul sentiment d'exposition, les enquêtés ont été interrogés au sujet de leur confrontation passée avec des situations de crises environnementales. Il en ressort que les catastrophes naturelles constituent l'essentiel de l'expérience du risque des Français résidant en métropole (graphique 4). Près de la moitié d'entre eux affirme avoir déjà

été confronté à une tempête, le plus souvent à domicile. En dépit d'une activité sismique limitée, 10 % des personnes interrogées en métropole déclarent que leur habitation a déjà été exposée à un mouvement de terrain. En matière de risque industriel, 6 % des Français répondent avoir directement été confrontés à un accident de cette nature sur le territoire métropolitain.

### Graphique 4 : confrontation passée avec des catastrophes

En %



Note de lecture : 27 % des Français résidant en métropole déclarent avoir déjà été confrontés personnellement à leur domicile à une tempête.

Intitulé de la question : dans le passé, avez-vous déjà été confronté à [(1) un accident industriel ; (2) une inondation ou submersion marine / tsunami ; (3) une tempête, cyclone, ouragan (événement climatique extrême) ; (4) un séisme, mouvement de terrain ; (5) une éruption volcanique ; (6) un incendie de forêts ; (7) un pic majeur de pollution atmosphérique ; (8) une contamination accidentelle de l'eau potable ; (9) une marée noire ; (10) une avalanche] ? - (a) oui, personnellement à mon domicile ; (b) oui, personnellement ailleurs ; (c) oui, de manière indirecte (proches voisinage) ; (d) non. L'enquête a été réalisée avant les inondations qui ont touché la Bretagne (tempête Dirk, décembre 2013) et la survenue d'un important épisode de pollution de l'air (mars 2014).

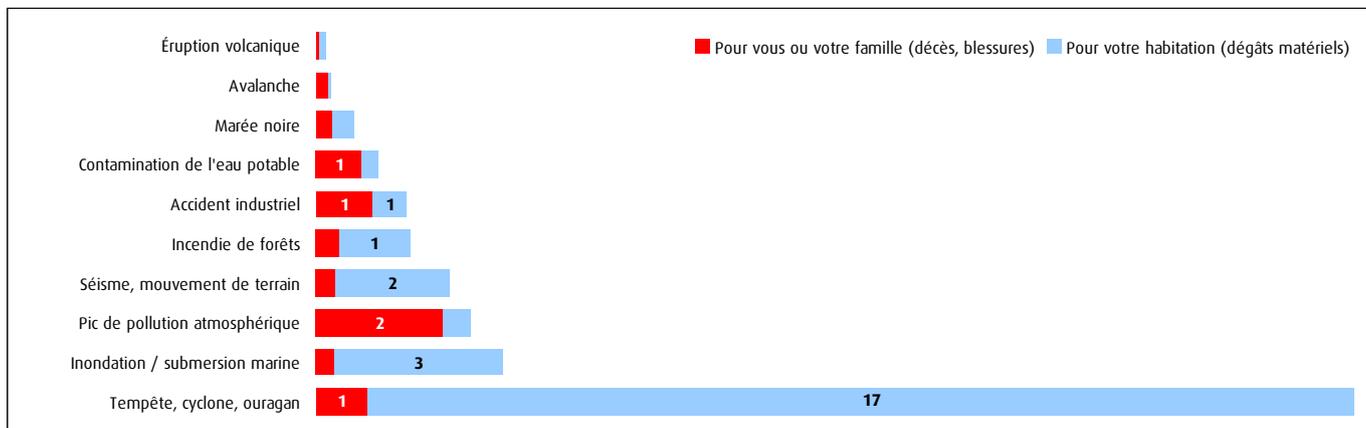
Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

Parmi les 8 % de Français qui affirment avoir vécu eux-mêmes une situation d'inondation, plus d'un tiers d'entre eux font état des dommages (essentiellement matériels) qui en ont découlé. La déclaration par les enquêtés de dégâts matériels résultant d'une catastrophe environnementale est le plus souvent en lien avec

la survenue d'une tempête (graphique 5). 17 % des personnes interrogées en métropole ont en effet répondu que leur domicile avait été endommagé par le passé suite à un évènement climatique extrême.

### Graphique 5 : conséquences des catastrophes vécues

En %



Note de lecture : 17 % des Français résidant en métropole déclarent que leur confrontation passée avec une tempête a eu des conséquences graves pour leur habitation, en provoquant des dégâts matériels. Ce type de catastrophe a également causé des dommages physiques pour 1 % des personnes enquêtées ou leur famille. Cette question n'était posée qu'aux personnes qui déclaraient dans la question précédente avoir été confronté « personnellement » (à son domicile ou ailleurs) à une catastrophe dans le passé.

Intitulé de la question : vous avez déclaré avoir été confronté personnellement à [(1) un accident industriel ; (2) une inondation ou submersion marine / tsunami ; (3) une tempête, cyclone, ouragan (évènement climatique extrême) ; (4) un séisme, mouvement de terrain ; (5) une éruption volcanique ; (6) un incendie de forêts ; (7) un pic majeur de pollution atmosphérique ; (8) une contamination accidentelle de l'eau potable ; (9) une marée noire ; (10) une avalanche]. Cet évènement a-t-il eu des conséquences graves (a) pour vous ou votre famille (décès, blessures) ; (b) pour votre habitation (dégâts matériels) ; (c) non ; (d) autres.

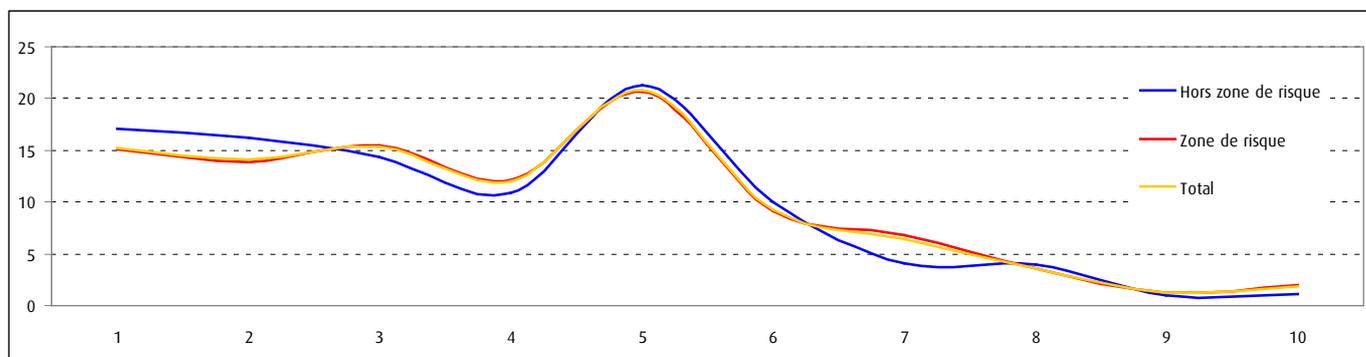
Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

Interrogés sur la façon dont ils envisagent les potentielles conséquences d'une catastrophe, les Français se montrent relativement peu inquiets. Sur une échelle d'évaluation de leurs craintes (1 pour très faibles et 10 pour très fortes), ils se situent majoritairement dans la partie basse, indépendamment de leur exposition (graphique 6). En effet, les notes moyennes sont sensiblement les mêmes : 4,03 pour

les zones de risque et 3,83 hors zones de risque. Le niveau des craintes exprimées par les enquêtés ayant déclaré avoir subi personnellement des dommages physiques (5,54) ou matériels (4,71) laisse penser que le fait d'avoir vécu des situations catastrophiques conduit les individus à faire preuve d'une inquiétude plus marquée.

### Graphique 6 : niveau d'inquiétude déclaré face aux conséquences possibles d'une catastrophe

En %



Note de lecture : 15,2 % des Français résidant en métropole ne se montrent pas du tout inquiets (en attribuant la note de 1) face aux conséquences possibles d'une catastrophe environnementale. Dans les zones exposées à l'un des risques étudiés (inondation, industriel, climatique), ils sont 15 % à évaluer ainsi leur inquiétude, contre 17 % dans les zones non exposées.

Intitulé de la question : sur une échelle de 1 à 10, à combien estimez-vous votre niveau d'inquiétude face aux conséquences possibles d'une catastrophe naturelle ou technologique ? 1 signifiant que vous ne vous estimez pas du tout inquiet et 10 signifiant que vous êtes très inquiet.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

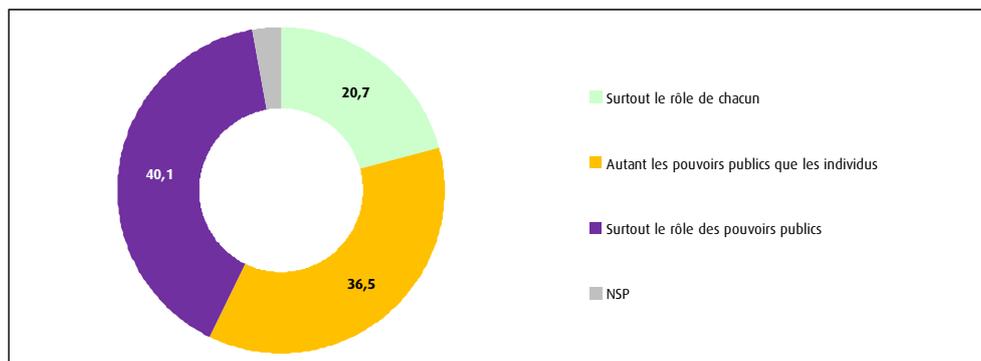
## Prévention des risques

En France métropolitaine, deux personnes interrogées sur cinq considèrent que c'est surtout aux pouvoirs publics d'agir pour éviter ou limiter les éventuels dégâts liés aux risques environnementaux (*graphique 7*). La part de ceux qui pensent que c'est plutôt à chacun d'agir à son niveau pour faire face aux risques est deux fois moindre

(20,7 %). De manière générale, l'expression de fortes attentes à l'égard des pouvoirs publics en matière environnementale est un phénomène qui tend à s'accroître dans le contexte économique actuel (*Chiffres & statistiques*, n° 505, avril 2014, page 2).

### Graphique 7 : rôle des pouvoirs publics et des citoyens en matière de prévention des risques

En %



*Note de lecture* : 40,1 % des Français résidant en métropole considèrent que c'est plutôt à chacun d'agir pour éviter ou limiter les éventuels dégâts découlant de la survenue d'une catastrophe naturelle ou technologique.

*Intitulé de la question* : pensez-vous que c'est plutôt à chacun d'agir pour se protéger face à ces risques ou que c'est plutôt aux pouvoirs publics d'agir pour éviter ou limiter les éventuels dégâts ? (1) c'est surtout le rôle de chacun ; (2) c'est surtout le rôle des pouvoirs publics ; (3 : non proposé) c'est autant le rôle des pouvoirs publics que de chaque individu. NSP = Ne sait pas.

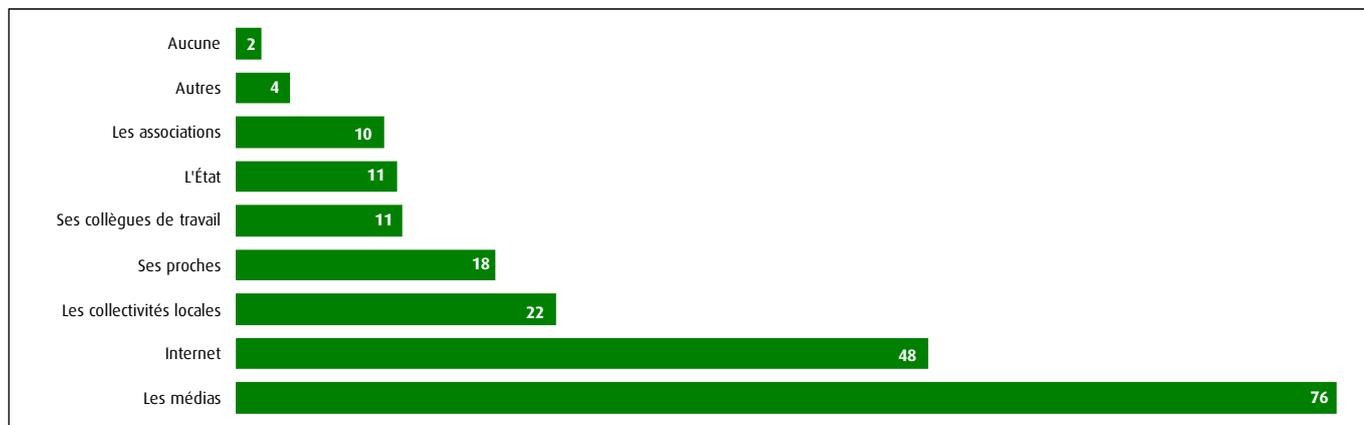
Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

En matière de risques naturels et technologiques, les médias s'imposent comme la principale source d'information, pour plus de trois quarts des Français (*graphique 8*). Si un peu moins d'un enquêté sur deux cite Internet, un effet de génération notable est à signaler : le web contribue à l'information sur les risques de deux tiers des 18-24 ans, mais seulement d'un quart des personnes âgées de 65 ans et plus. Un clivage équivalent s'observe entre la catégorie des faibles revenus (moins de 1 200 € par mois) et celle des revenus plus conséquents (3 000€ et plus par mois) : les premiers sont 65 % à

évoquer les médias et 40 % Internet, tandis que les taux de réponse des seconds sont respectivement de 82 % et 52 %. Par ailleurs, l'enquête montre que c'est à l'échelle locale que les pouvoirs publics s'imposent le plus comme une source d'information en matière de risques environnementaux. Alors que les collectivités locales sont citées par 22 % des Français (et par 27 % des personnes résidant dans des zones où le risque d'inondation est important), l'État est deux fois moins identifié par les enquêtés comme une source d'information sur les risques.

### Graphique 8 : principales sources d'information concernant les risques naturels et technologiques

En %



*Note de lecture* : 76 % des Français résidant en métropole citent les médias comme étant l'une de leurs principales sources d'information concernant les risques naturels et technologiques.

*Intitulé de la question* : quelle est votre principale source d'information concernant les risques naturels et technologiques ? (1) l'État ; (2) les collectivités locales (mairie, département ou région) ; (3) les associations ; (4) les médias ; (5) internet ; (6) vos proches ; (7) vos collègues de travail ; (8) autres ; (9) aucune. - plusieurs réponses étaient possibles (sauf 9 : exclusive).

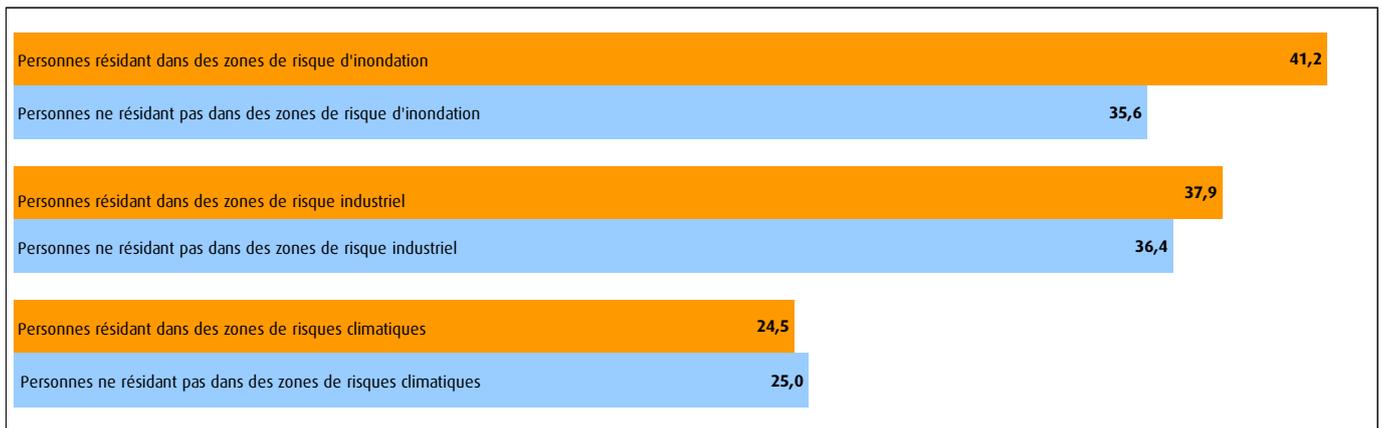
Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

Dans leur majorité, les Français paraissent douter de l'efficacité des lois et réglementations existantes visant à protéger les biens et les personnes (*graphique 9*). C'est tout particulièrement le cas en matière de prévention des risques climatiques : seule une personne interrogée sur quatre juge que le cadre juridique est efficace pour assurer la protection de la société face à ce type d'aléas. Concernant les risques industriels (36,8 %) et d'inondation (38,4 %), les opinions

positives sont plus fréquentes, notamment du point de vue des enquêtés qui se trouvent être effectivement exposés à ces risques : plus les personnes interrogées sont concernées par les lois et réglementations visant à les protéger d'un risque environnemental et plus ils considèrent efficaces ces dispositions juridiques. C'est tout particulièrement vrai dans les communes inondables.

### Graphique 9 : opinions positives sur l'efficacité de la législation visant à protéger les biens et les personnes face aux risques environnementaux

En %



Note de lecture : 41,2 % des Français résidant en métropole dans des zones de risque d'inondation jugent que les lois et réglementations existantes protègent très efficacement ou plutôt efficacement les biens et les personnes contre les risques d'inondation.

Intitulé de la question : à votre avis, les lois et réglementations existantes protègent-elles (a) très efficacement, (b) plutôt efficacement, (c) plutôt pas efficacement ou (d) pas du tout efficacement les biens et les personnes contre (1) les risques industriels majeurs (installation chimique, pétrolière, nucléaire...) liés à la présence d'installations dangereuses ; (2) les risques d'inondation ; (3) les risques liés au changement climatique.

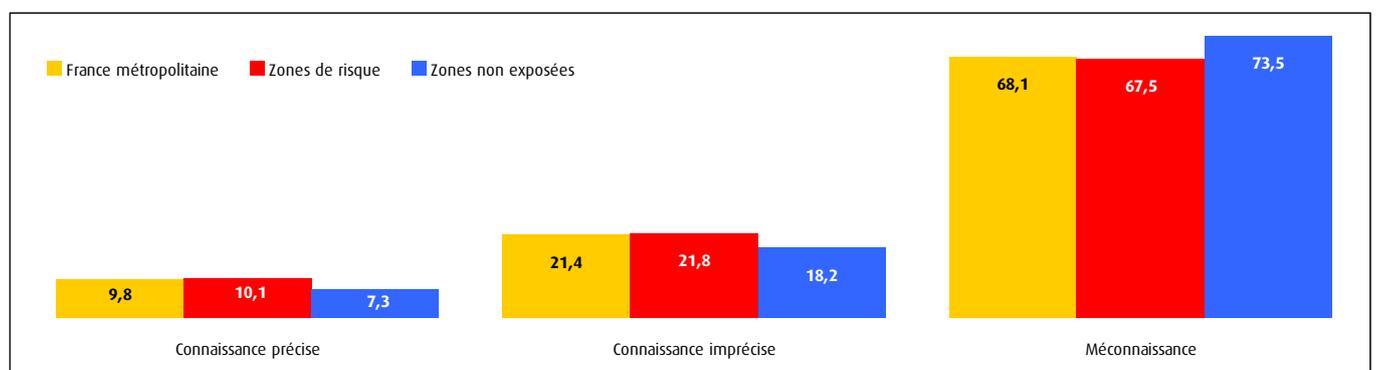
Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

Qu'ils résident ou non dans une commune exposée à des risques naturels et/ou technologiques, plus de deux tiers des Français déclarent ne pas avoir entendu parler des dispositifs de prévention mis en œuvre par les pouvoirs publics près de chez eux (*graphique 10*). Les enquêtés résidant dans des communes exposées à l'un des risques étudiés (inondation, industriel, climatique) sont toutefois mieux informés. Ils sont ainsi 32 % à avoir connaissance de ces dispositifs, contre 26 % dans les communes non exposées. Les deux tiers d'entre eux reconnaissent cependant n'avoir qu'une connaissance imprécise

des mesures préventives initiées à l'échelle locale. Seul un Français exposé sur dix déclare savoir précisément de quoi il s'agit. Cette connaissance s'accroît parallèlement au niveau de diplôme des enquêtés. Par ailleurs, des différences significatives s'observent entre ceux qui en savent davantage (hauts revenus, personnes résidant dans des communes exposées à des risques technologiques) et ceux qui en savent moins (moins de 35 ans, habitants de l'agglomération parisienne).

### Graphique 10 : connaissance des dispositifs de prévention des risques naturels et technologiques mis en œuvre par les pouvoirs publics près de chez soi

En %



Note de lecture : 10,1 % des personnes qui résident en France métropolitaine dans des communes exposées à des risques environnementaux déclarent connaître les dispositifs de prévention des risques mis en œuvre par les pouvoirs publics près de chez eux et savent précisément ce dont il s'agit.

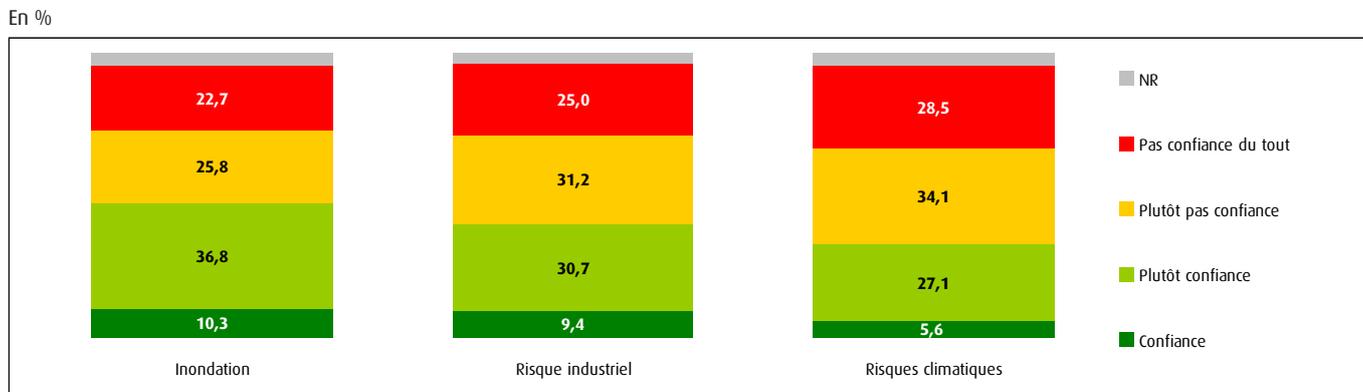
Intitulé de la question : avez-vous connaissance des dispositifs de prévention des risques naturels et technologiques mis en œuvre par les pouvoirs publics près de chez vous ? (1) oui, et vous savez précisément ce dont il s'agit ; (2) oui, mais vous ne savez pas précisément ce dont il s'agit ; (3) non, vous n'en avez pas entendu parler.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

En interrogeant spécifiquement les enquêtés exposés pour savoir s'ils ont confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics au sujet des risques qui les concernent, il s'avère une fois encore que les réponses varient selon le type d'exposition. Si les opinions exprimant de la défiance sont systématiquement plus nombreuses,

un certain équilibre est cependant observé quand il s'agit du risque d'inondation (*graphique 11*). En revanche, les avis négatifs dominent assez largement en matière de risque industriel (+ 16 points) et de risques climatiques (+ 30 points).

### Graphique 11 : niveau de confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics concernant les risques auxquels les enquêtés sont effectivement exposés



Note de lecture : 10,3 % des enquêtés résidant en France métropolitaine dans des communes exposées à un risque d'inondation déclarent avoir tout à fait confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics concernant les risques d'inondation.

Cette question n'était posée qu'aux enquêtés effectivement exposés au(x) risque(s) évoqué(s).

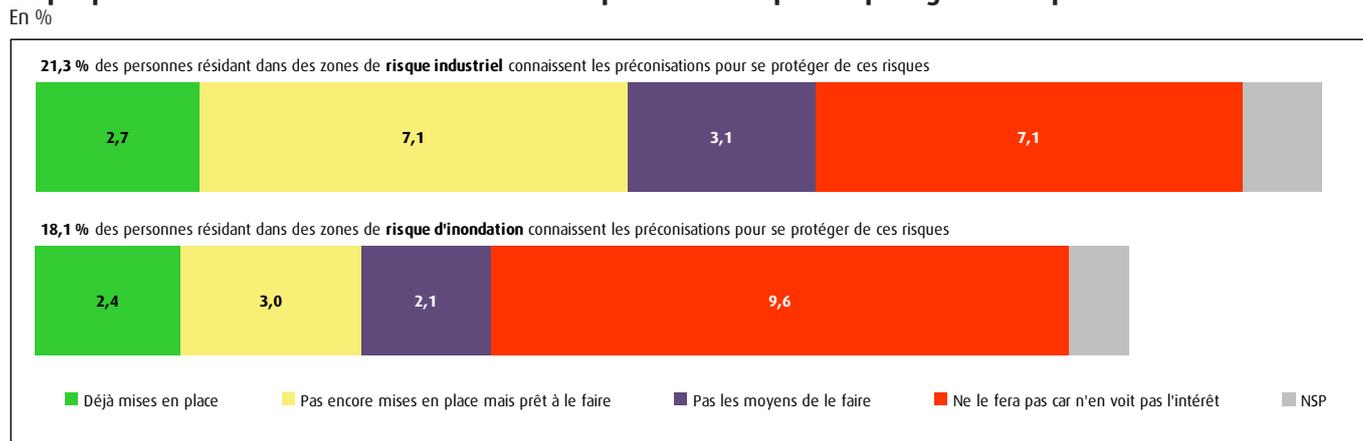
Intitulé de la question : de manière générale, avez-vous confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics concernant (1) les risques industriels majeurs (installation chimique, pétrolière, nucléaire...) liés à la présence d'installations dangereuses ; (2) les risques d'inondation ; (3) les risques liés au changement climatique ? - (a) oui, tout à fait ; (b) oui, plutôt ; (c) non, plutôt pas ; (d) non, pas du tout. - NR = Ne sait pas ou n'a pas répondu.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

Qu'il s'agisse de risque industriel ou d'inondation, une personne exposée sur cinq a connaissance des actions préconisées par les pouvoirs publics en direction des particuliers pour que ceux-ci se protègent eux-mêmes des risques qui les concernent sur leur lieu de résidence (*graphique 12*). Seuls 13 % des enquêtés ayant connaissance des recommandations publiques déclarent avoir déjà suivi celles-ci. Davantage informés de l'existence de préconisations, les Français résidant dans des communes exposées à un risque

industriel répondent plus fréquemment qu'ils n'ont pas encore mis en œuvre les actions préconisées, même s'ils se déclarent prêts à le faire. Dans des proportions équivalentes, un tiers des personnes exposées à un risque industriel et ayant connaissance des préconisations n'envisagent pas d'en tenir compte car elles n'en voient pas l'intérêt. En matière d'inondation, c'est plus d'un enquêté sur deux qui répond de la sorte.

### Graphique 12 : connaissance et mise en œuvre des préconisations pour se protéger des risques



Note de lecture : 9,6 % des enquêtés résidant en France métropolitaine dans des communes exposées à un risque d'inondation ont connaissance des actions préconisées par les pouvoirs publics en direction des particuliers pour que ceux-ci se protègent eux-mêmes des risques d'inondation, mais n'envisagent pas de les mettre en œuvre car ils n'en voient pas l'intérêt.

La question n'était posée qu'aux enquêtés effectivement exposés au(x) risque(s) évoqué(s).

Intitulé de la question : un certain nombre d'actions sont préconisées par les pouvoirs publics en direction des particuliers pour que ceux-ci se protègent eux-mêmes des risques. Avez-vous eu connaissance de ces recommandations concernant (I) les risques industriels majeurs (installation chimique, pétrolière, nucléaire...) liés à la présence d'installations dangereuses ; (II) les risques d'inondation ? - (1) oui ; (2) non.

Si oui : concernant ces préconisations, vis-à-vis (I.1) des risques industriels majeurs (installation chimique, pétrolière, nucléaire...) liés à la présence d'installations dangereuses ; (II.1) des risques d'inondation : (a) vous les avez déjà mises en place ; (b) vous ne les avez pas encore mises en place mais vous êtes prêt(e) à le faire ; (c) vous n'avez pas les moyens de le faire ; (d) vous ne le ferez pas car vous n'en voyez pas l'intérêt. - NSP = Ne sait pas.

Source : SOeS, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser), 2013

## Méthodologie

Les résultats sont issus d'une enquête portant sur la mesure du sentiment d'exposition de la population à trois risques majeurs : les inondations, les risques industriels et les risques climatiques. Elle a été réalisée en France par téléphone en octobre 2013 par l'institut LH2 auprès de 4 727 individus âgés de 18 ans et plus, sélectionnés selon la méthode des quotas : sexe, âge, profession-catégorie socioprofessionnelle (PCS niveau 1) du chef de famille, taille d'agglomération. Dans cette publication, l'essentiel des données présentées porte sur la partie métropolitaine de l'échantillon, constituée de 4 023 enquêtés.

L'échantillon a été élaboré à partir de bases de données décrivant la situation des communes françaises face aux trois risques étudiés. Un redressement à partir des variables sociodémographiques a été effectué pour assurer la représentativité de l'échantillon par rapport à la population nationale.

**Risque d'inondation** : communes disposant d'un plan de prévention des risques d'inondation (PPRI).

Source : base de données Gaspar (DGPR, 2013).

**Risques technologiques** : communes dont une partie de la population réside à moins de 1 000 mètres d'un site Seveso ou situées dans les rayons des Plans particuliers d'intervention (PPI) des installations nucléaires de base (10 km pour les centrales, variable pour les autres installations nucléaires de base).

Sources : bases de données des sites Seveso (SOeS et DGPR, 2013) et des installations nucléaires de base (Autorité de sûreté nucléaire, 31 décembre 2010) ; données de population communale (Insee, RFL et RP 2009) ; localisations géographiques des sites Seveso et des installations nucléaires de base (©IGN, Contours...Iris®, BD Carto®, 2008 : traitement SOes, 2013).

**Risques climatiques** : communes caractérisées par un indice de risque climatique fort.

Source : indicateur « exposition des populations aux risques climatiques » c'est-à-dire nombre de risques naturels liés au climat rapporté à la densité de population communale. Cet indicateur est calculé par le SOeS pour l'Observatoire national des effets du réchauffement climatique (Onerc-Medde). Il s'appuie sur les résultats du recensement 2009 de la population (2009, sauf Mayotte, 2007) et sur des données issues de la base Gaspar (2013).

Une question relative aux effets attendus du changement climatique n'a pas été traitée dans cette publication mais sera mobilisée ultérieurement.

**Hors exposition** : communes ne rentrant pas dans les périmètres d'échantillonnage des risques étudiés.

À titre comparatif, les résultats issus de la précédente enquête sur le sujet ont également été mobilisés dans cette publication. Réalisée par téléphone en mars 2007 par la Sofres, cette enquête avait été conduite auprès de 5 780 individus de 18 ans et plus, sélectionnés de manière similaire selon la méthode des quotas.



Éric PAUTARD

## Chiffres & statistiques

Commissariat général  
au développement  
durable

Service  
de l'observation  
et des statistiques

Tour Séquoia  
92055 La Défense cedex  
Mel : diffusion.soes.cgdd  
@developpement-  
durable.gouv.fr

Directeur  
de la publication  
Sylvain Moreau

ISSN : 2102-6378

© SOeS 2014